

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Petite revue de l'année : speech d'un major de table. - Banquet de la Société des carabiniers, 29 novembre 1891, à Beau-Rivage  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192629>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT:

|                        |          |
|------------------------|----------|
| SUISSE : un an . . .   | 4 fr. 50 |
| six mois . . .         | 2 fr. 50 |
| ETRANGER : un an . . . | 7 fr. 20 |

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS  
datent du 1<sup>er</sup> janvier, du  
1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou  
du 1<sup>er</sup> octobre.

*Les nouveaux abonnés pour l'année 1892 recevront le journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.*

### Petite revue de l'année.

Speech d'un major de table. — Banquet de la Société des Carabiniers, 29 novembre 1891, à Beau-Rivage.

Chaque fois que j'assiste à un nouveau banquet de la Société des Carabiniers, il me souvient du mot de ce brave homme qui, mangeant des asperges pour la première fois, et les attaquant par le gros bout, s'écria avec étonnement : « Plus on avance, plus c'est meilleur ! »

En effet, Messieurs, tout naïf qu'il est, ce mot peut parfaitement s'appliquer à nos banquets : plus nous avançons, c'est-à-dire plus nous les voyons se renouveler, plus leur attrait semble augmenter, et plus nous nous y rencontrons nombreux.

Pourquoi ? Parce que nous y venons tous animés des mêmes sentiments, et que c'est là une petite fête qui ne laisse jamais après elle que d'agréables souvenirs. Se retrouver ensemble, entendre de bonnes et intéressantes choses, des productions charmantes et variées, en dehors de toute préoccupation politique, tel est notre programme, après la distribution des prix pour le tir de l'année.

Aussi ai-je toujours accepté avec plaisir jusqu'ici l'honneur que vous me faites, depuis si longtemps déjà, en m'appelant à diriger le second acte de cette agréable réunion. Néanmoins, votre Comité me permettra de lui faire observer qu'en cela je crois avoir fait plus que ma part, et je le prie instamment de m'en libérer définitivement pour l'avenir.

Un de mes voisins de table me disait tout à l'heure : « Mais que ferez-vous, je vous prie, au banquet des Carabiniers, quand vous ne serez plus major de table ? »

Ce que je ferai ?... D'abord j'apprécierai beaucoup mieux le menu de Beau-Rivage, je dineraï de meilleur appétit, ce dont je suis toujours empêché par le souci de ma tâche et une timidité contre laquelle j'ai toujours lutté en vain... Je jouirai à mon aise des discours, des productions diverses ; j'aurai le doux plaisir de voir mon successeur s'agiter, s'époumonner, monter sur les banquet-

tes pour obtenir du silence, et gronder les amis de Cossonay ; les amis de Cossonay qui seront encore bien plus difficiles à contenir quand ils pourront se vanter d'avoir un chemin de fer, quand ils pourront gravir les Côtes avec la ficelle !

Messieurs, vous attendez peut-être de votre major de table quelques digressions sur les principaux événements auxquels nous avons assisté depuis notre précédent banquet. Pour cela il faudrait remonter jusqu'aux premiers mois de l'année, à cette époque où un froid terrible paralyssait tout et refoulait toute vie, toute action au dedans, et pour ainsi dire au coin du feu. Quand je dis que le froid paralyssait tout, je n'exagère rien, et n'en veux d'autre preuve que ces quelques mots par lesquels la *Revue* terminait son compte-rendu de l'assemblée préparatoire du 19 janvier, à Chillon, pour l'élection d'un conseiller national.

« L'assemblée pousse trois vigoureux « hourras en l'honneur de M. Pernoud, » et le froid ne permettant pas de délibérer plus longtemps, la réunion est » dissoute. »

Ah ! Messieurs, ceci en dit plus que tous les thermomètres à la fois : Une température capable d'imposer le silence à une assemblée de radicaux, doit être quelque chose d'effrayant, et représenter au moins 35 à 40 degrés au-dessous de zéro !

Vous riez : Je ne vous ai pas dit combien il faudrait de degrés pour faire taire leurs adversaires.

Une seule chose cependant a résisté au gel ; c'est l'encre des journalistes. Elle n'a cessé d'être limpide et de couler abondamment, trop abondamment peut-être, témoin la fameuse et interminable polémique de la statue.

Infortunée statue dont on s'est emparé là comme d'une bonne fortune pour faciliter la liquidation de vieux comptes ! Ah ! si le héros d'Altorf avait pu revivre à ce moment-là et revenir quelques instants au milieu de nous, animé d'une patriotique indignation, il aurait dit à la *Gazette* et à la *Revue* : « Quoi ! vous qui devriez être des organes de conciliation et de progrès, vous vous battez avec

acharnement sur mon pauvre dos !... Est-ce juste ?... Vous utilisez vos flèches à des luttes stériles, tandis que la mienne n'a servi qu'à l'affranchissement de la patrie !... Est-ce ainsi que vous vous préparez à célébrer le 600<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération !... Venez, malheureuses feuilles, un moment égarées, viens, *Gazette*, et toi, *Revue*, viens !... Amenez-vous et embrassez-vous sur mon cœur ! »

Mais ces petites misères devaient bientôt s'évanouir au souffle pacificateur des fêtes universitaires. En effet, jamais notre population ne montra plus d'entrain, de cordiale entente et de dévouement. Vous les revoyez tous ces fêtes superbes, saluant un avenir plein de promesses pour Lausanne et le pays, pour Lausanne tout particulièrement. Vous revoyez tous ce grand cortège faisant défiler dans nos rues à côté des membres de nos autorités et de nos professeurs, les délégués de nombreuses Universités, dont les costumes aux couleurs éclatantes, les toques galonnées, les collets d'hermine et les colliers d'or donnaient à la cérémonie un aspect grandiose et solennel !

Et quand on sait tous les bons souvenirs que cette fête a laissés chez nos illustres hôtes ; quelle impression ils ont remportée et de notre accueil cordial et de nos ressources intellectuelles, il est permis, n'est-ce pas, de bien augurer de l'avenir.

Aussi lorsqu'on nous demandera désormais :

— D'où êtes-vous ?

— De Lausanne ! pourrons-nous répondre avec un légitime orgueil.

— Ah ! vous êtes de Lausanne !... de la ville même !

— Oui, monsieur, de la ville même !

A côté des fêtes universitaires, des fêtes de la Confédération et autres manifestations patriotiques de l'année, n'oublions pas de donner un témoignage de sincère reconnaissance à la petite ville de Morges, qui a fait revivre avec tant de bonheur et de succès notre tir cantonal, et qui s'est vraiment distinguée dans cette grosse entreprise par une or-

ganisation et une administration irréprochables.

Allez maintenant vous livrer à des plaisanteries sur les « Amis de Morges », qui ont fait, en cette occasion, aussi bien et peut-être mieux que nous ! Leur tir cantonal de quatre-vingt-onze, réussi de tout point, a fait disparaître à jamais pour eux l'histoire des zizelettes et consolidé le pont !

Les « Amis de Morges » ont bien mérité de leurs concitoyens et je vous propose de boire à leur santé.

Chose étonnante, on dirait que nos réjouissances si patriotiques et si fraternelles aient puissamment réagi au dehors, et d'une manière très heureuse ; car à la même époque, à peu près, la rade de Cronstadt retentissait des salves de deux flottes amies et de cris d'allégresse. Nous avons pu alors assister à ce spectacle unique : le tzar et la République s'embrassant à la pincette ! On assure même qu'il a fallu mille peines pour empêcher Guillaume II d'aller prendre part à cette tendre effusion.

Une seule note discordante est venue rompre à ce moment l'harmonie universelle : celle de l'angélique Mme Burke, distribuant à souhait des giffles à Montreux, en face de la plus belle nature qu'on puisse contempler et dont la vue seule devrait calmer tous les ressentiments.

Dirons-nous maintenant quelques mots de notre petit ménage lausannois. Eh bien, messieurs, comme vous le savez, tout y marche à merveille.

Vous souvenez-vous de l'anxiété qui, en quatre-vingt neuf, s'empara de la population, alors que le Conseil communal, tout récemment renouvelé, et composé de deux fractions parfaitement égales, cinquante membres de la droite et cinquante de la gauche, fut appelé à réélire la Municipalité ?...

La gauche, voulant à tout prix sauver la Municipalité de son choix, ne pouvait le faire qu'en sacrifiant une partie de ses forces dans le Conseil, ce qui rappelait assez l'histoire du tyran de Pise, le fameux Ugolin, qui, emprisonné avec sa famille, et près de mourir de faim, mangea ses enfants pour leur conserver un père !

Mais enfin on est devenu dès lors si modéré, si raisonnable des deux côtés, on se fait des concessions telles que la majorité va souvent au-delà des désirs de la minorité, et que telle chose qui paraissait autrefois impossible, est accueillie aujourd'hui avec la meilleure grâce.

Donc, tout va pour le mieux ; notre ville prospère et s'embellit, et pour cela nous ne reculons devant aucun sacrifice.

Surtout, nous allons vite.

Ainsi, l'on se plaignait de l'insuffisance des trottoirs du Grand-Pont : immédiatement on s'en est occupé et l'on se mettra prochainement à l'œuvre pour l'exécution du plan fait à ce sujet en vue du tir fédéral de 1876.

L'ancien Casino, menacé depuis dix ou quinze ans, va tomber pour faire place au somptueux palais de la Banque cantonale.

Bientôt les bâtiments universitaires s'élèveront, malgré tout, sur un terrain chargé de malédictions.

Viendra le jour aussi où la démolition de la rue du Pré et de la rue du Flon fera de ce quartier une petite Cannebière.

Le lit commun du Flon et de la Louve a été corrigé durant l'été, en Pépinet, où s'opère le mélange des eaux limpides des deux fleuves lausannois. Ce travail, assez long, n'ayant pu s'effectuer qu'en pratiquant une large ouverture du sol, la direction des travaux fut pendant de longues semaines en mauvaise odeur auprès de ses administrés, et surtout des habitants du quartier, placés aux premières loges pour jouir des émanations qui faillirent compromettre la finesse et la juste réputation des produits de la pharmacie Odot.

Ceci nous remet tout naturellement en mémoire les instructions imprimées et répandues abondamment en ville à l'occasion du typhus, heureusement très bénin. Je ne m'associerai pas ici aux nombreuses critiques soulevées par ce curieux document, dicté évidemment par la louable intention de tranquilliser les étrangers en séjour dans nos parages, et d'en attirer d'autres ; je veux seulement vous signaler l'ingénuité de ses instructions, qui nous recommandaient de ne boire que de l'eau bouillie, — à nous, Lausannois, qui avons la réputation de ne boire ni l'une ni l'autre !...

Quant à la Poste, nous l'attendons toujours avec une résignation vraiment exemplaire. C'est là une de ces questions bizarres, fluctuantes, tour à tour pleines d'espoir et de déceptions, sujettes comme la bourse à la hausse et à la baisse, allant et venant de la cave au grenier.

Nous attendons la Poste comme des gens qui aiment à voir les choses marcher lentement. Aussi je vous avoue que si nous n'avions pas à nous incliner devant l'autorité de l'Evangile, je serais porté à croire que ce n'est point Josué, mais bien les Lausannois, qui arrêtèrent jadis le soleil sur Gabaon !...

L'Hôtel des Postes construit, il ne nous restera qu'une seule question à liquider, question grosse de soucis et d'ennuis de toute espèce, et dont la solution deviendra de jour en jour plus délicate et difficile, hélas !

C'est la question de savoir ce qu'il nous faudra faire de nos *rueclons* !

Tous nous devons avoir à cœur d'éloigner le plus possible ces immondices, tristes débris de la vie humaine, dans toutes les conditions et tous les milieux, et qui nous feraient certes ouvrir de grands yeux s'ils pouvaient raconter tout ce qu'ils ont vu et entendu !

Cet obstacle franchi, nous entrerons dans une ère de tranquillité et de vrai bonheur communal, notre Municipalité se multipliant pour nous être agréable. Interpellée l'autre jour au sujet des dangers qu'offrent pour les passants les ronces artificielles utilisées dans les clôtures, elle a immédiatement donné une réponse satisfaisante, ne voulant absolument rien tolérer qui puisse blesser ses chers contribuables.

Cela dit, chers concitoyens, permettez-moi de faire appel à la gaité de tous, etc., etc.

#### Toast aux Suisses à l'étranger.

M. le député Henri Gaulis, sollicité de prendre la parole au banquet de la Société des Carabiniers dimanche dernier, a porté un toast aux Suisses à l'étranger. Il l'a fait en termes à la fois simples, élevés et patriotiques, qui ont laissé à tous une excellente impression. Sur le désir de plusieurs convives, nous avons prié M. Gaulis de nous donner le texte de son discours. Il a bien voulu nous l'envoyer, et nous l'en remercions.

Messieurs et chers compatriotes.

Après le toast à la Patrie que vous venez d'applaudir comme il le méritait, il en est un qui me semble devoir y faire suite.

Je veux vous parler de nos compatriotes à l'étranger, parmi lesquels on compte beaucoup de Vaudois, dont le nombre s'est encore augmenté par de récents départs pour le *Nouveau-Mexique*, où ils fondent actuellement une colonie qui porte déjà le nom de *Vaud*.

Eh bien, Messieurs, ces Confédérés qui sont disséminés dans le vaste monde, comme les îlots dans l'Océan, et qui n'oublient jamais la Patrie, demandent aussi qu'on ne les oublie pas.

Dès qu'ils sont en nombre, les Suisses à l'étranger se constituent en sociétés, sociétés de secours mutuels, de chant, de gymnastique, etc. Puis, chaque année, une fois au moins, ils se réunissent pour discuter de leurs affaires ; après quoi ils terminent la journée par un banquet, dans une salle ornée d'écussons cantonaux, au milieu desquels le drapeau fédéral symbolise la patrie absente. Leur premier toast, qui est toujours pour elle, est suivi de discours et de chants patriotiques. L'émotion, qui s'empare alors de tous les cœurs, rappelle ce que disait le poète Didier, à